

5 febr 1557

152

Sire.
Par les lettres qui a pleu a v^{re} m^{te} m^{te} scripre
le 2^{me} de ce mois touchant mon voyage vers allemaigne, j'ay
entendu aussi que le duc Erich de Bruns^wicqz presiste a vouloir
en ce de ne loger ses prisonniers ailleurs que en ma maison
a Breda. Et depuis me sont venuz lettres du s^r de Bourgoille
par lesquelles il me mande que vendredy pluss a soir
il est arrivint avec lesz prisonniers a Breda. Parquoy
qu'il que la chose ne peut estre autrement, et pour ne
perdre occasion de faire tres humble s^uite a v^{re} m^{te} j'ay
donne ordre que ceu soit fait avec toute de la maison
Mais quant a leur garde j'espero que v^{re} m^{te} sera sommante
de la tres humble requeste que le lay dy ay fait p^{re}cedent
affin de estre deportee pour plusieurs raisons, et qu'il
plaira a v^{re} m^{te} de y pourvoir p^{re}cedent selon ce que
luy semblera pour le mieulx contenter.

tant fait me recommandant tres humblement a la bonne
grace de v^{re} m^{te}. Supplic au createur lay domine de toute
vostre loyngue me De liege ce 2^{me} de Decembre 1557.

De core M^{te}

Tres humble et tresobeyssant
serviteur et vassal

Gentle de Breda

B. 15.

Handwritten signature or initials in cursive script.

Handwritten text on a rectangular piece of paper, possibly a label or note, with a circular stamp or seal below it.

Handwritten text inside a circular mark, possibly a stamp or seal.